

## 2/3 – Les groupes politiques européens au sein du Parlement

Mai 2019

Par Thara Safi Couplet

À la veille des élections européennes de 2019, Lighthouse Europe propose une série d'articles afin de comprendre le fonctionnement du Parlement européen et les enjeux qui entourent cette période électorale. La série se compose de trois articles, publiés chaque mercredi :

1/3 – Comment les députés européens sont-ils élus et quelles sont leurs fonctions ?

**2/3 – Les groupes politiques européens au sein du Parlement**

3/3 – Les acteurs du numérique au cœur des élections européennes

### ► Formation de groupes au niveau européen

Une fois les membres du Parlement européen élus par les citoyens, ils rejoignent des groupes politiques, composés *a minima* de **25 députés issus d'au moins 7 États membres**. Suite aux dernières élections de 2014, **huit groupes** politiques européens se sont formés au sein du Parlement :

- ◆ Le Parti Populaire Européen (**PPE**),
- ◆ L'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen (**S&D**),
- ◆ Les Conservateurs et Réformistes européens (**ECR**),
- ◆ L'Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe (**ADLE**),
- ◆ La Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (**GUE/NGL**),
- ◆ Les Verts/Alliance libre européenne (**Verts/ALE**),
- ◆ Le Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe (**EFDD**),
- ◆ Les Non-inscrits – Membres apparentés à aucun groupe politique (**NI**).

A ces groupes, s'ajoute l'Europe des Nations et des Libertés (**ENL**), lancé par Marine Le Pen notamment, en juin 2015.

Le **PPE** et le **S&D** sont arrivés en tête des élections européennes de 2014, ayant obtenu réciproquement 221 (29,43 %) et 191 (25,43 %) sièges sur les 751. Le troisième groupe politique vainqueur était l'ECR avec 70 sièges.

Dès le 27 mai 2019, des **négociations** débiteront entre élus européens afin de **constituer les groupes politiques** du nouveau Parlement. La composition des groupes actuels sera modifiée et de nouveaux groupes seront créés. L'ALDE pourrait constituer un groupe politique en collaboration avec le parti du



Président français Emmanuel Macron, **La République en Marche** (LRM). Le ministre de l'intérieur italien, Matteo Salvini, a quant à lui lancé son mouvement politique européen, l'**Alliance européenne des Peuples et des Nations**, soutenu par le **Rassemblement national** (RN).

Les différents groupes politiques ne seront confirmés qu'après négociations entre les députés fraîchement élus au Parlement.

Selon les [dernières estimations](#)<sup>1</sup>, les **partis traditionnels de gouvernement** feront face à la défiance d'une partie des électeurs comme cela a pu être observé au niveau national, lors des différentes élections dans la majorité des Etats membres.

Le PPE obtiendrait ainsi 170 sièges, le S&D 146 sièges, le groupe qui pourrait être créé par l'ALDE et La République en Marche 105 sièges, les nouveaux partis non affiliés 72 sièges et l'Alliance européenne des Peuples et des Nations de Salvini 70 sièges, suivie par l'ECR avec 60 potentiels sièges.

### ► Les élections européennes en France

Les **élections européennes de 2014** ont marqué un **tournant** dans la vie politique française puisque les deux partis principaux, l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et le Parti Socialiste (PS), n'étaient arrivés qu'en deuxième et troisième position de [ce scrutin](#). Le **Front National** (FN) avait devancé les deux formations politiques en obtenant 24 sièges contre 20 et 13. Pour la première fois, le FN sortait vainqueur d'une élection au niveau national.

La France a depuis connu d'autres **changements politiques majeurs**, notamment lors de l'élection présidentielle de 2017. Emmanuel Macron a été élu [Président de la République](#) (66,10 % des suffrages exprimés) face à Marine Le Pen (33,9 %). Son élection a marqué un **renouveau dans le paysage politique français** avec la création de son parti, La République en Marche, en 2016. Le mouvement politique est présenté comme un parti novateur, éloigné des partis traditionnels, ni de droite ni de gauche, représenté par des jeunes, des femmes et des personnes issues de la société civile. Lors des [élections législatives](#) de la même année, LRM remporte la majorité à l'Assemblée nationale.

Déjà remis en cause par les citoyens lors des élections européennes de 2014, les partis traditionnels de gouvernement sont encore une fois mis à mal. L'UMP, rebaptisée Les Républicains (LR), n'arrive qu'en troisième position du scrutin présidentiel tandis que le PS en sort cinquième, derrière Jean-Luc Mélenchon de la France Insoumise (LFI). Ainsi, les représentants européens des citoyens français devraient également être renouvelés par rapport à la dernière législature.

Les **candidats français aux élections européennes** de 2019 sont inscrits sur la liste nationale de leur parti. Chaque liste est menée par une tête de file. Les citoyens français auront, le 26 mai prochain, un choix à faire entre les **34 listes** déposées dont :

- ◆ **LRM**, menée par Nathalie Loiseau, ancienne ministre en charge des Affaires européennes. Le nom officiel de la liste est « *Renaissance* », projet lancé par le parti présidentiel pour une transformation de l'Union européenne (UE). Les députés élus pourraient s'unir à l'ALDE pour former un nouveau groupe politique au Parlement européen.
- ◆ Le **RN** – anciennement FN – est mené par Jordan Bardella. Les députés formeront avec d'autres élus européens l'Alliance européenne des Peuples et de Nations créée par M. Salvini.
- ◆ François-Xavier Bellamy est le chef de file des **LR**, un des partis composant le PPE.
- ◆ **LFI** est représentée par Manon Aubry. Les députés élus se joindront au GUE/NGL.

---

<sup>1</sup> 14.05.2019

- ◆ C'est dans ce même groupe politique que siègent les députés du Parti Communiste Français (**PCF**). Ian Brossat en est la tête de liste.
- ◆ Le parti **Europe Écologie – Les Verts** est mené par Yannick Jadot dans le but de rejoindre les Verts/ALE au Parlement européen.
- ◆ La tête de liste de Debout La France (**DLF**) est Nicolas Dupont-Aignan, candidat à l'élection présidentielle de 2017, rallié à Marine Le Pen lors du second tour. Sa liste, les Amoureux de la France, soutient l'ECR.
- ◆ Le **PS et Place publique**, mouvement politique co-fondé par Raphaël Glucksmann, se sont alliés pour les européennes et sont menés par ce dernier. Le parti Nouvelle Donne les a rejoints. Les députés élus s'intégreront au S&D.
- ◆ Benoît Hamon, ancien candidat PS à présidentielle de 2017 est quant à lui chef de file de **Génération.s** pour la liste transnationale Printemps européen.
- ◆ Florian Philippot, ancien cadre du FN, représente **Les Patriotes**, alliés de l'EFDD au niveau européen.
- ◆ L'Union des démocrates et indépendants (**UDI**), dont Jean-Christophe Lagarde est la tête de liste, fait partie de l'ALDE.
- ◆ Nathalie Arthaud mène la liste de la Lutte Ouvrière (**LO**).
- ◆ Enfin, l'Union populaire républicaine (**UPR**) est représenté par François Asselineau, favorable à la sortie de la France de l'UE.

D'après les [derniers sondages](#)<sup>2</sup>, LRM et le RN sont en tête des intentions de vote. Ils remporteraient tous deux, selon ces estimations, 22 % des suffrages exprimés, suivis par LR avec 14 %. Le PS ne récolterait que 5 % des voix, se plaçant ainsi en sixième position derrière Europe Écologie – Les Verts et LFI.

Face à la défiance des citoyens européens, la place centrale des partis traditionnels de gouvernement a été remise en cause au profit de nouveaux mouvements politiques. De nombreux États membres de l'UE, à l'image de la France, ont ainsi assisté au renouvellement de leur paysage politique national. Ces évolutions auront un impact décisif sur la recomposition des partis politiques du futur Parlement européen, sur la représentation démocratique et sur le futur équilibre interinstitutionnel.

---

<sup>2</sup> 14.05.2019